

Le **B.P J.E.P.S Loisirs Tous Publics** (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et Sportive)

Spécialité « Animateur », Mention : « Loisirs Tous Publics »

a pour objectif de former des animateurs professionnels polyvalents.

L'animateur (trice) exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, sociales et culturelles et dans la limite des cadres réglementaires. Il/elle est responsable de son action au plan pédagogique. Il/elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge. Il/elle a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il/elle peut diriger un accueil collectif de mineurs (ACM).

Public :

Ce cycle de formation concerne les personnes ayant validé leur projet professionnel par une expérience dans le secteur de l'animation (200 heures minimum), de façon bénévole ou salariée et qui souhaitent se professionnaliser.

Statut du stagiaire à l'entrée en formation

→ **Au travers des différents dispositifs de la formation professionnelle :**

- le contrat d'apprentissage jusqu'à 30 ans
- le contrat de professionnalisation (OPCA)
- le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)
- le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI)
- le plan interne de formation (OPCA)
- le FONGECIF, le DIF
- l'emploi d'avenir (OPCA ou financeurs publics)
- le financement « Pôle Emploi »
- et autres financements...

Contenu :

Formation professionnelle en alternance dans la structure.

La formation en centre se présente sous la forme de 4 unités capitalisables :

→ **UC1** : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUS LES LIEUX ET TOUTES LES STRUCTURES

- ✓ Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- ✓ Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- ✓ Contribuer au fonctionnement d'une structure

→ **UC2** : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.

- ✓ Concevoir un projet d'animation
- ✓ Conduire un projet d'animation
- ✓ Evaluer un projet d'animation

→ **UC3** : CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DU « LOISIRS TOUS PUBLICS » ET DE LA DIRECTION D'ACCUEIL DE MINEURS (ACM)

- ✓ Organiser et évaluer les activités
- ✓ Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif
- ✓ Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

→ **UC4** : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.

- ✓ Situer son activité d'animation dans un territoire
- ✓ Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention « LTP » en référence au projet de la structure
- ✓ Conduire des activités d'animation

Les épreuves de validation :

→ Tout au long de la formation

→ Rattrapage

Intervenants :

→ Un référent principal sur l'ensemble de la formation

→ Une équipe de formateurs intervenant tout au long de la formation selon les thèmes à traiter

→ Une équipe de techniciens et de professionnels de terrain

Dates de la formation BPJEPS Animateur LTP

Du 03 avril 2019 au 03 avril 2020
(Positionnement obligatoire du 25 au 28/03/2019)

Durée de la formation

637 heures en centre de formation
1127 heures en structure, en lien avec le planning

dates tests de sélection des candidats :

lundi 28 janvier 2019 à 10h30
lundi 18 février 2019 à 10h30
vendredi 1^{er} mars 2019 à 10h30

Clôture des inscriptions :

vendredi 01^{er} mars 2019

Horaires en centre

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h

Lieu de formation (Merci de na pas y envoyer le dossier de candidature)

CAMPUS LEO LAGRANGE
25 rue Hoche-3^{ème} étage
91260 JUVISY SUR ORGE
Tél : 01.53.09.00.45

Site : www.campus-leolagrange.org

Envoi du dossier de candidature et contact :

Dossier de candidature à envoyer par courrier à :

Campus Léo Lagrange
150 Rue des Poissonniers
75883 PARIS Cedex 18
Tel : 01 53 09 00 45

Mail : contact@campus-leolagrange.org
www.campus-leolagrange.org

Coût de la formation BPJEPS LTP :

6370.00€ taux horaire : 10.00€

Ce montant peut être pris en charge partiellement ou totalement selon le financement :

Pour tout accompagnement au financement de votre formation veuillez contacter :

Alix MONSCOURT au : 01 53 09 00 45

CALENDRIER DE LA FORMATION BPJEPS ANIMATEUR LOISIRS TOUS PUBLICS/LTP

Du 25 mars 2019 au 3 avril 2020 à CAMPUS LEO LAGRANGE - JUVISY

Dates	Nb d'heures	<i>POSITIONNEMENT</i>
25.03.19 au 28.03.19	3 jours soit 21h	
03.04.19 au 05.04.19	3 jours soit 21h	
11.04.19 et 12.04.19	2 jours soit 14h	
15.04.19 au 19.04.19	4 jours soit 28h	
13.05.19 au 17.05.19	4 jours soit 28h	
27.05.19 et 28.05.19	2 jours soit 14h	
06.06.19 au 07.06.19	2 jours soit 14h	
17.06.19 au 21.06.19	4 jours soit 28h	
27.06.19 au 28.06.19	2 jours soit 14h	
01.07.19 au 05.07.19	4 jours soit 28h	
02.09.19 au 06.09.19	4 jours soit 28h	
09.09.19 au 13.09.19	4 jours soit 28h	
23.09.19 au 27.09.19	4 jours soit 28h	
07.10.19 au 11.10.19	4 jours soit 28h	
17.10.19 et 18.10.19	2 jours soit 14h	
04.11.19 au 08.11.19	4 jours soit 28h	
18.11.19 au 22.11.19	4 jours soit 28h	
02.12.19 et 06.12.19	4 jours soit 28h	
16.12.19 au 20.12.19	4 jours soit 28h	
06.01.20 au 10.01.20	4 jours soit 28h	
20.01.20 au 24.01.20	4 jours soit 28h	
30.01.20 et 31.01.20	2 jours soit 14h	
03.02.20 au 07.02.20	4 jours soit 28h	
24.02.20 au 28.02.20	4 jours soit 28h	
05.03.20 et 06.03.20	2 jours soit 14h	
12.03.20 au 13.03.20	2 jours soit 14h	
19.03.20 au 20.03.20	2 jours soit 14h	
26.03.20 et 01.04.20 et 02.04.20	3 jours soit 21h	

Durée de la formation : 616 heures en centre – 700 à 1100 heures en entreprise minimum